

royale est même allée jusqu'à recommander qu'on supprime l'impôt sur le revenu des sociétés et a conclu que «grand, c'est mieux». Notre parti n'est absolument pas d'accord avec la commission royale sur ce point car lorsqu'on examine les données fournies par Statistique Canada et d'autres sources, on finit par conclure que le capitalisme des sociétés n'est pas concurrentiel et que, par conséquent, le secteur des petites entreprises de notre collectivité souffre beaucoup de la domination, tant au niveau des approvisionnements que des prix, d'un nombre assez restreint de sociétés fortes et puissantes.

De fait, selon les chiffres fournis par le gouvernement en 1975, le Canada compte 206,695 entreprises non financières. Il s'agit de sociétés qui ne sont ni des banques ni des sociétés de fiducie. Sur ces 206,000 sociétés ou entreprises, seulement 500, soit moins de ¼ p. 100, contrôlent 59 p. 100 de l'actif, 51 p. 100 des ventes et 69 p. 100 des profits de toutes les entreprises au Canada. Ce sont-là des chiffres inquiétants et étonnants. En fait, c'est un capitalisme d'oligopole ou de quasi-monopole qui règne dans notre pays. La libre entreprise ou la concurrence comme le définirait la majorité des économistes et même les députés, n'existe pas.

D'après moi, lorsque 500 sociétés contrôlent 59 p. 100 de l'actif de ce pays, il est absurde de prétendre que les 200,000 autres sociétés ou entreprises peuvent livrer une concurrence significative. Si quatre entreprises du secteur automobile de notre économie contrôlent 90 p. 100 de la production, il n'est pas surprenant de constater que les voitures canadiennes fabriquées au Canada, peu importe à la marque, coûtent plus cher qu'aux États-Unis, même si certaines des voitures fabriquées ici sont exportées outre-frontière où elles sont vendues à un prix inférieur. Il ne fait aucun doute que ce genre de concentration et les politiques de prix qui en résultent pousseraient n'importe quel observateur impartial à croire que les prix sont fixés dans une certaine mesure et que la concurrence n'existe pas vraiment dans ce secteur de l'économie.

Lorsque quatre sociétés contrôlent plus de la moitié de toutes les usines de l'industrie primaire, on ne peut vraiment pas dire que la concurrence s'exerce dans notre pays ou encore, lorsque dans l'industrie sucrière trois sociétés ont une influence marquante sur ce secteur—et récemment chacun sait que ces dernières ont été accusées d'avoir fixé les prix. Or, le consommateur, ou même les concurrents d'un même secteur, profitent-ils de ce genre de situation économique? Bien sûr que non.

Ce groupement des sociétés est préjudiciable aux consommateurs comme aux petites entreprises, car les sociétés qui ont la haute main sur ces importants secteurs de notre économie régissent la demande et les prix qui affectent les consommateurs et la petite entreprise. Je me demande quand les compagnies Imperial Oil et Loblaw nous ont demandé la dernière fois si leurs prix étaient convenables. De fait, la compagnie Imperial Oil qui obtenait sa charte en 1881 avait à son actif 2.3 milliards de dollars en 1970. Cinq ans plus tard, en 1975, son actif avait atteint 6.2 milliards ou avait presque triplé en cinq ans.

On n'a qu'à aller d'un secteur à l'autre de l'économie pour commencer à se rendre compte de la concentration des richesses et du pouvoir des sociétés et pour comprendre alors que la petite entreprise ne peut guère soutenir la concurrence de ces entreprises colossales qui offrent des conditions plus avantageuses, qui vendent à meilleur marché, qui accaparent les

Petite entreprise

marchés et en expulsent leurs concurrents. A regarder le secteur alimentaire ou l'industrie pétrolière au Canada on peut se demander ce qui est arrivé aux petits détaillants. Sur un total estimatif de 10 milliards de dollars en impôts des sociétés non payés, nous constatons qu'une somme d'environ 9 milliards de dollars serait à récupérer des 1,000 sociétés les plus importantes.

Sur le plan fiscal, le gouvernement n'a cessé de favoriser les grandes entreprises par rapport aux petites, à en juger d'après le montant total des concessions fiscales qui ont été accordées et des impôts qui ont été reportés. C'est évidemment injuste. C'est également injuste sous un autre rapport. En effet, les petites entreprises se retrouvent surtout dans le domaine de la fabrication et c'est à ce niveau que l'embauche est la plus forte. Le gouvernement actuel persiste à avantager les grosses sociétés par sa politique fiscale, surtout dans le domaine extractif, alors que ces entreprises nécessitent surtout des investissements considérables sans créer beaucoup d'emplois.

Pour la gouverne des députés du parti au pouvoir qui éprouveraient des difficultés à accepter le point de vue des néo-démocrates à cet égard, voici ce qu'a dit M. Eric Kierans, ancien ministre libéral et président de la Bourse:

Je pense qu'exception faite du Royaume-Uni, aucun pays n'a donné à ses mille sociétés les plus importantes autant de cadeaux que le gouvernement Trudeau qui leur a accordé des subventions, des dégrèvements d'impôts, leur a permis de déduire l'amortissement sur une période de deux ans, de déduire les frais de fusion, d'emprunter à un taux peu élevé, et leur a accordé des crédits à l'exportation et facilités pour les assurances.

Étant donné la puissance qu'ont acquises les grosses entreprises aux dépens des petites et d'après le rapport de la Commission royale d'enquête sur les groupements de sociétés, qui trouve que la concentration du pouvoir et des richesses entre les mains d'une poignée d'entreprises ne présente aucun grave danger, l'opinion du parti conservateur sur cette commission, exprimée dans les journaux d'aujourd'hui par le truchement du député de Halton-Wentworth (M. Kempling) m'a offusqué. Voici un extrait des déclarations de ce dernier, publiées dans l'édition du 16 mai du *Journal d'Ottawa*:

• (1712)

«C'est un livre bleu et le bleu est notre couleur», a dit lundi soir M. Bill Kempling, porte-parole des progressistes-conservateurs sur les questions d'entreprise, manifestant ainsi une réaction positive à l'égard du rapport de la Commission royale d'enquête sur les concentrations de pouvoir des sociétés.

M. Orlikow: Voilà pour les petites entreprises.

M. Symes: Oui, voilà pour les petites entreprises. Et l'article de poursuivre:

M. Kempling parlait au sens littéral—le livre est effectivement bleu—et au sens figuré: selon lui, le rapport contient des recommandations qui vont dans le sens de ce que les conservateurs préconisent depuis des années.

J'en ai assez de la duplicité et de l'hypocrisie des conservateurs. Ils passent leur temps à se lever à la Chambre pour présenter des motions et poser des questions en essayant de faire croire qu'ils sont favorables à la petite entreprise. Par contre, ils ont dit qu'ils étaient en faveur de la concentration du pouvoir des sociétés et du principe selon lequel le gigantisme est la solution à la situation actuelle.

Les conservateurs devraient répéter leur numéro ensemble. Sont-ils en faveur des petites entreprises ou des grandes sociétés? Les deux ne sont pas des synonymes parfaits et leurs objectifs sont incompatibles. Les conservateurs devraient avoir honte d'essayer de ménager la chèvre et le chou. Comme je l'ai expliqué, la concentration du pouvoir des sociétés est néfaste